

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE CONSTITUTIVE

Association JCUP Esports

Le 29 janvier 2026, à Arcueil, les personnes ci-dessous se sont réunies en assemblée constitutive afin de créer une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901.

Membres présents :

- Josselin Dauvilaire
- Laurent Vezy
- Alan Dorval
- Alain Yechouti
- Julien Vezy

L'assemblée est présidée par **Josselin Dauvilaire**, qui assure également le secrétariat de séance.

Ordre du jour :

1. Présentation du projet d'association
 2. Adoption des statuts
 3. Élection des membres du bureau
 4. Fixation du montant de la cotisation annuelle
 5. Pouvoirs pour les formalités administratives
-

1. Présentation du projet

Le projet de création d'une association ayant pour objet l'organisation d'une compétition annuelle d'esport en présentiel dénommée **José Cup** ainsi que la promotion et le développement de la pratique de l'esport est présenté aux membres fondateurs.

2. Adoption des statuts

Les statuts de l'association sont lus et présentés à l'assemblée.

Après discussion, les statuts sont adoptés à l'unanimité.

3. Élection des membres du bureau

Conformément aux statuts adoptés, il est procédé à l'élection du bureau pour une durée d'une année.

Sont élus à l'unanimité :

- **Président et Secrétaire général : Josselin Dauvilaire**
- **Vice-président : Laurent Vezy**
- **Trésorier : Alan Dorval**
- **Responsable communication : Alain Yechouti**
- **Responsable média : Julien Vezy**

Les personnes élues déclarent accepter leurs fonctions.

4. Fixation du montant de la cotisation

Il est décidé que le montant de la cotisation annuelle sera précisé dans le règlement intérieur et pourra être fixé ou ajusté chaque année par le bureau lors de l'Assemblée Générale.

5. Pouvoirs pour les formalités

Tous pouvoirs sont donnés au Président, Josselin Dauvilaire, pour effectuer les démarches de déclaration de l'association auprès de la préfecture, publier l'avis au Journal Officiel des Associations et Fondations d'Entreprise (JOAFE), et accomplir toute formalité nécessaire à la création de l'association.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Fait à Arcueil, le 29 janvier 2026

Signatures :

Président et Secrétaire général

Josselin Dauvilaine

Signature : 

Vice-président

Laurent Vezy *Vezy Laurent*

Signature : Vezy Laurent (Feb 16, 2026 21:52:08 GMT+1)

Trésorier

Alan Dorval

Signature : 
~~Dorval Alan (Feb 17, 2026 11:08:59 GMT+1)~~

Responsable communication

Alain Yechouti *Yechouti Alain*

Signature : Yechouti Alain (Feb 17, 2026 00:47:27 GMT+1)

Responsable média

Julien Vezy

Signature : 
~~Vezy Julien (Feb 17, 2026 11:14:03 GMT+1)~~